

annuel, la somme de mille livres payable en castor ou en lettres de change sur le magasin de Québec, à son choix.

Chambalon partit de Québec au printemps de 1690 (mars) pour se rendre au pays des Outaouais, ainsi qu'il avait été convenu. La vie des bois au milieu des Sauvages ne lui alla guère. Aussi, au mois de juin de l'année suivante (le 12) il était de retour à Québec et contractait, ce jour-là, mariage avec Marie-Anne Pinguet, veuve de son ancien patron, Léonard Hazeur-Desormeaux.

Chambalon, qui était de bon sang bourgeois, unissait sa fortune et son sort à une excellente famille de la colonie. Son beau-père, Noël Pinguet, avait de la fortune. Il avait épousé la fille d'un président au grenier à sel de Vervins, en Picardie. Ses enfants reçurent une excellente éducation. Deux de ses filles moururent religieuses aux ursulines de Québec. L'une d'elles, qui porta le nom de mère Marie-de-l'Incarnation, fut supérieure de ce monastère de 1706 à 1712. L'aîné des garçons de Pinguet fut prêtre et chanoine de la cathédrale de Québec. Un autre, Pierre Pinguet de Montigny, qui avait épousé une Testard de Folleville, ayant embrassé la carrière des armes, fut tué par les Anglais au combat de la Prairie, en 1691. Le quatrième de ses enfants, Jacques Pinguet de Vaucour, fut seigneur du fief Saint-Luc à Saint-Pierre de la rivière du Sud, et juge de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, près de Québec. C'est de lui que descendaient les deux notaires Pinguet qui exercèrent à Québec de 1725 à 1751. (1)

Au mois de janvier 1692, le notaire Gilles Rageot qui exerçait sa profession à Québec depuis 1666, mourut, et l'intendant Champigny choisit Louis Chambalon pour lui succéder. Jacques Pinguet de Vaucour était allié par sa femme, Anne Morin, à la famille Rageot, et l'on doit supposer qu'il sollicita cette charge pour son beau-frère Chambalon. C'était la coutume du temps de donner ces emplois comme une espèce d'héritage aux membres d'une même famille.

Gilles Rageot avait d'abord été nommé notaire à Québec par la compagnie des Indes occidentales en 1666, sur la proposition de M. Le Barrois. Le roi Louis XIV le confirma dans cette charge par une commission datée du mois de mai 1675.

Le choix que l'intendant Champigny avait fait de Chambalon

(1) Jacques Pinguet de Vaucour (1725-1748).
Nicolas Pinguet de Bellevue (1749-1751).